

Une déclaration pour un environnement de travail exempt de harcèlement qui témoigne de l'engagement du milieu culturel

14 DÉCEMBRE 2017 – COMMUNIQUÉ

Dans la foulée des allégations concernant des comportements inappropriés dans le milieu culturel québécois, les associations d'artistes et de producteurs ainsi que certains regroupements du milieu se sont réunis pour faire le point et se doter de mécanismes communs pour permettre à toutes et à tous de créer et de travailler en toute sécurité.

La première étape a été de s'entendre sur une déclaration commune en faveur d'un environnement de travail exempt de harcèlement, de la faire circuler largement pour obtenir l'adhésion du maximum de personnes. « Face aux nombreuses dénonciations, nous tenons à réaffirmer notre détermination à assurer des milieux de travail et de création sains et sécuritaires et à offrir notre appui aux victimes ou témoins qui signalent des conduites répréhensibles, tout en condamnant toute conduite harcelante », ont déclaré les porte-parole des organisations signataires.

En quelques jours, cette déclaration a été signée par plus d'une trentaine d'organisations du milieu culturel au nom de plusieurs milliers d'artistes, d'artisans, de producteurs, de créateurs et de travailleurs culturels québécois. « Ce n'est qu'un début! Nous avons tenu à rendre public notre engagement à l'occasion de ce forum sur les agressions et le harcèlement sexuel organisé par le gouvernement. Nous sommes convaincus que plusieurs autres organismes signeront cette déclaration et en feront la promotion. L'heure est plus que jamais à la vigilance, au respect des personnes et à la mise en place de moyens concrets pour assurer leur sécurité. »

Pour prendre connaissance de la **déclaration commune**

Les associations signataires à ce jour :

- Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT)
- Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma – local 514 (AIEST)
- Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma – local 667 (AIEST)
- Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA)
- Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS)
- Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)
- Association Nationale des Doubleurs Professionnels (ANDP)
- Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)
- Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)
- Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH)
- Association des producteurs de théâtre privé (AFTP)
- Association québécoise des producteurs de films publicitaires (AQPFP)
- Association québécoise de la production médiatique (AQPM)
- Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
- Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)
- Conseil québécois du théâtre (CQT)
- Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD)
- Culture Montérégie
- En piste, Regroupement national des arts du cirque
- Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques (FTCMN)
- Guilde canadienne des réalisateurs – Conseil du Québec (CQGCR)
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- Observatoire du documentaire
- Les recherchistes
- Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)
- Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU)
- Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)
- Regroupement québécois de la danse (RQD)
- Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ)
- Union des artistes (UDA)

Pour consulter le communiqué (en anglais) émis suite à la tenue d'une table ronde anti-harcèlement regroupant les représentants d'organismes canadiens en arts de la scène tenue à Toronto le 17 janvier 2018, [cliquez ici](#).